Parlement européen
2024-2029

Commission des budgets

2024/2111(BUI)

12.3.2025

AMENDEMENTS
1 - 103

Projet de rapport
Matjaž Nemec
(PE770.074v01-00)

État prévisionnel des recettes et des dépenses pour l'exercice 2026 - section I - Parlement européen
(2024/2111(BUI))

Amendement 1
Tamás Deutsch, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. se dit préoccupé par la situation de la rubrique 7 du CFP actuel; rappelle que les limites sont le résultat des réductions appliquées par le Conseil à la proposition initiale, déjà très faible, de la Commission lors de l'adoption de l'actuel CFP 2021-2027; déplore l'opposition du Conseil à la proposition de la Commission visant à relever le plafond de la rubrique 7 à compter de 2024 à l'occasion de la révision du CFP; souligne que la révision du CFP n'est pas parvenue à résoudre la question du plafond de la rubrique 7; fait observer que la marge négative prévue pour 2026 implique le recours aux instruments spéciaux prévus à cet effet à la rubrique 7;	***supprimé***

Or. en

Amendement 2
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. se dit préoccupé par la situation de la rubrique 7 du CFP actuel; rappelle que les limites sont le résultat ***des réductions appliquées par le Conseil à la proposition initiale, déjà très faible, de*** la Commission ***lors de l'adoption de*** l'actuel CFP 2021-2027; ***déplore*** l'opposition du Conseil à la proposition de la Commission visant à relever le plafond de la rubrique 7 à compter de 2024 à l'occasion de la révision du CFP; souligne ***que la révision du CFP***	1. se dit préoccupé par la situation de la rubrique 7 du CFP actuel; rappelle que les limites sont le résultat ***de crédits trop élevés et trop importants inscrits par*** la Commission ***dans*** l'actuel CFP 2021-2027; ***se félicite de*** l'opposition du Conseil à la proposition de la Commission visant à relever le plafond de la rubrique 7 à compter de 2024 à l'occasion de la révision du CFP; souligne ***qu'il est absolument nécessaire*** que la ***Commission établisse un***

n'est pas parvenue à résoudre la question du plafond de la rubrique 7; fait observer que la ***marge négative prévue pour 2026 implique le recours aux instruments spéciaux prévus à cet effet à la rubrique 7***;	***budget prudent et fasse les bons choix***;

Or. en

Amendement 3
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. rappelle que près des deux tiers du budget sont définis par des obligations statutaires; fait observer que, dans l'augmentation de 109 millions d'EUR par rapport au budget 2025, 85,6 millions d'EUR sont dus à des obligations financières statutaires, principalement l'adaptation des rémunérations des fonctionnaires et des agents temporaires (52,7 millions d'EUR), des agents contractuels (9,2 millions d'EUR) et des assistants parlementaires accrédités (15,1 millions d'EUR); rappelle que la Commission prévoit actuellement que l'indexation des rémunérations, conformément au statut des fonctionnaires et au statut des députés au Parlement européen, sera de 1,2 % pour avril 2025, de 4,6 % pour juillet 2025, de 0,6 % pour avril 2026 et de 3,4 % pour juillet 2026;	2. rappelle que près des deux tiers du budget sont définis par des obligations statutaires; fait observer que, dans l'augmentation de 109 millions d'EUR par rapport au budget 2025, 85,6 millions d'EUR sont dus à des obligations financières statutaires, principalement l'adaptation des rémunérations des fonctionnaires et des agents temporaires (52,7 millions d'EUR), des agents contractuels (9,2 millions d'EUR) et des assistants parlementaires accrédités (15,1 millions d'EUR); rappelle que la Commission prévoit actuellement que l'indexation des rémunérations, conformément au statut des fonctionnaires et au statut des députés au Parlement européen, sera de 1,2 % pour avril 2025, de 4,6 % pour juillet 2025, de 0,6 % pour avril 2026 et de 3,4 % pour juillet 2026***, situation totalement déconnectée de la réalité que connaissent la majorité de nos concitoyens, qui ne bénéficient pas de ce type d'indexation***;

Or. en

Amendement 4
Joachim Streit

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. salue l'initiative du secrétaire général visant à procéder à un vaste examen destiné à déterminer les possibilités de simplification administrative ***et de réduction des charges administratives,*** à améliorer l'efficacité et à ***permettre*** une utilisation ***intelligente*** des ressources***, et notamment à réaliser des économies le cas échéant***; invite le secrétaire général à ***faire régulièrement état*** à la commission des budgets ***de la situation des*** mesures ***prises et de leur incidence en termes de budget et de personnel***;	5. salue l'initiative du secrétaire général visant à procéder à un vaste examen destiné à déterminer les possibilités de simplification administrative***, à éliminer les inefficacités réglementaires et à réaliser des réductions tangibles des coûts de façon*** à améliorer l'efficacité et à ***garantir*** une utilisation ***plus efficace*** des ressources; invite le secrétaire général à ***présenter*** à la commission des budgets ***des rapports périodiques détaillés exposant les*** mesures ***spécifiques adoptées, leur incidence financière et toute réduction des frais de personnel afin de garantir une transparence intégrale et des résultats mesurables***;

Or. en

Amendement 5
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. salue l'initiative du secrétaire général visant à procéder à un vaste examen destiné à déterminer les possibilités de simplification administrative et de réduction des charges administratives, à améliorer l'efficacité et à permettre une utilisation ***intelligente*** des ressources, et notamment à réaliser des économies le cas échéant; invite le secrétaire général à faire régulièrement état à la commission des budgets de la situation des mesures prises et de leur incidence en termes de budget et de personnel;	5. salue l'initiative du secrétaire général visant à procéder à un vaste examen destiné à déterminer les possibilités de simplification administrative et de réduction des charges administratives, à améliorer l'efficacité et à permettre une utilisation ***efficace*** des ressources, et notamment à réaliser des économies le cas échéant; invite le secrétaire général à faire régulièrement état à la commission des budgets de la situation des mesures prises et ***du plan d'action sur la simplification ainsi que*** de leur incidence en termes de budget et de personnel;

Or. en

Amendement 6
Ruggero Razza

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. salue l'initiative du secrétaire général visant à procéder à un vaste examen destiné à déterminer les possibilités de simplification administrative et de réduction des charges administratives, à améliorer l'efficacité et à permettre une utilisation intelligente des ressources, et notamment à réaliser des économies le cas échéant; invite le secrétaire général à faire ***régulièrement*** état à la commission des budgets de la situation des mesures prises et de leur incidence en termes de budget et de personnel;	5. salue l'initiative du secrétaire général visant à procéder à un vaste examen destiné à déterminer les possibilités de simplification administrative et de réduction des charges administratives, à améliorer l'efficacité et à permettre une utilisation intelligente des ressources, et notamment à réaliser des économies le cas échéant; invite le secrétaire général à faire état à la commission des budgets***, deux fois par an,*** de la situation des mesures prises et de leur incidence en termes de budget et de personnel;

Or. en

Amendement 7
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. demande plus de transparence et moins de bureaucratie dans les procédures administratives et la prise de décisions; souligne les formalités excessives liées à l'engagement d'assistants locaux et demande une simplification à cet égard; souligne que les nouveaux tiers payants doivent bénéficier d'une large formation pour pouvoir se familiariser avec les procédures administratives du Parlement, et notamment d'un environnement

permettant de faire des tests;

Or. en

Amendement 8
Tamás Deutsch, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. souligne qu'il a été prouvé que les intérêts financiers de l'Union européenne n'étaient pas bien protégés au Parlement européen, comme l'ont révélé les enquêtes et les poursuites pénales qui ont été engagées fin 2022 et qui sont toujours en cours, où plusieurs députés étaient impliqués dans un réseau assimilable à ceux de la criminalité organisée;

Or. en

Amendement 9
Fabienne Keller, Lucia Yar, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. souligne que, compte tenu du contexte géopolitique et des investissements que l'Union européenne devra faire pour son autonomie stratégique, le Parlement européen doit montrer l'exemple dans la gestion de son budget, notamment en ce qui concerne le budget des groupes politiques;

Or. en

Amendement 10

Tamás Deutsch, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. souligne que les règles du Parlement visant à protéger les intérêts financiers de l'Union, à garantir la transparence et à éviter les comportements répréhensibles n'ont pas fonctionné, puisqu'il a été révélé que, pendant plusieurs années, des parlementaires européens ont participé activement à un réseau de type mafieux et se sont livrés à des activités de corruption et de blanchiment de capitaux;

Or. en

Amendement 11
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. souligne que les procédures administratives et la gestion des ressources humaines représentent une charge importante pour les députés au Parlement européen; demande que l'administration du Parlement soit juridiquement chargée de la gestion d'autres missions qui dépendent actuellement des cabinets individuels;

Or. en

Amendement 12
Tamás Deutsch, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 5 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 quater. estime que l'ampleur du scandale et le fait que les personnes impliquées aient poursuivi ces activités illégales au sein de l'institution depuis plusieurs années devraient avoir des conséquences pour l'institution et pour ses organes compétents chargés de la protection des intérêts financiers de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 13
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 5 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 quinquies. rappelle qu'un rapport retentissant a révélé le détournement éhonté de l'argent des contribuables par la Commission européenne, qui a injecté des milliards dans un obscur réseau d'ONG et de groupes de réflexion afin de promouvoir son propre programme politique et de faire taire les voix dissidentes; condamne ce gigantesque système de propagande UE-ONG, qui porte atteinte à la démocratie et constitue une véritable trahison à l'égard des citoyens européens; demande un contrôle approfondi des dépenses de communication du Parlement à cet égard;

Or. en

Amendement 14
Tamás Deutsch, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 5 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 sexies. exige que le Parlement européen cesse de financer, au moyen du budget de l'Union, des médias progressistes de gauche qui s'attaquent à la souveraineté des États membres et encouragent la diffusion de la propagande woke ou de la propagande de guerre; demande à cet égard qu'il soit mis fin aux aides directes ou indirectes acheminées par l'intermédiaire d'ONG et de médias et qu'aucune dépense ne soit consacrée à la promotion du faux programme politique de la gauche libérale;

Or. en

Amendement 15
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 5 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 septies. condamne l'utilisation de la conditionnalité liée à l'état de droit pour mener des attaques idéologiques à motivation politique contre les États membres; fait observer que, dans le cadre de ces attaques, le Parlement européen s'est joint à la Commission européenne, qui a utilisé et financé des ONG et des médias de gauche à l'aide de fonds de l'Union; exige donc qu'il soit mis fin à ces attaques contre la souveraineté nationale en utilisant abusivement la conditionnalité liée à l'état de droit;

Or. en

Amendement 16
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. prend acte des quatre nouvelles directions générales (DG) thématiques créées en septembre 2024 à partir de l'ancienne direction générale des politiques internes et chargées des activités législatives, budgétaires et de contrôle afin d'améliorer le fonctionnement du Parlement en tant que colégislateur, branche de l'autorité budgétaire et autorité de décharge; demande au secrétaire général de faire régulièrement état à la commission des budgets de l'évolution du personnel dans ces DG;	6. prend acte des quatre nouvelles directions générales (DG) thématiques créées en septembre 2024 à partir de l'ancienne direction générale des politiques internes et chargées des activités législatives, budgétaires et de contrôle afin d'améliorer le fonctionnement du Parlement en tant que colégislateur, branche de l'autorité budgétaire et autorité de décharge; demande au secrétaire général de faire régulièrement état à la commission des budgets de l'évolution ***des activités et*** du personnel dans ces DG;

Or. en

Amendement 17
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. souligne le rôle essentiel que jouent les groupes politiques dans l'expertise et le soutien politique apportés aux députés dans le cadre de leurs travaux législatifs et parlementaires; souligne que, pour renforcer la capacité du Parlement à soutenir les travaux des députés, il faut également augmenter les ressources mises à la disposition du personnel des groupes politiques; demande donc l'augmentation du nombre de postes temporaires affectés aux groupes politiques dans le tableau des effectifs du Parlement, et ce par une redistribution des postes vacants au Parlement;

Or. en

Amendement 18
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. souligne le rôle du Parlement dans la constitution d'une conscience politique européenne et la diffusion des valeurs de l'Union; souligne que la transparence, la responsabilité et l'intégrité sont des principes fondamentaux dans les institutions de l'Union, et en particulier au Parlement en tant que siège de la démocratie européenne;

Or. en

Amendement 19
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. relève que le budget informatique global représente 7,48 % du budget total de l'état prévisionnel pour 2026; souligne l'importance d'une bonne infrastructure de cybersécurité en ces temps troublés sur le plan géopolitique***; rappelle qu'il est prévu d'augmenter progressivement les*** crédits financiers alloués à la cybersécurité afin qu'ils atteignent 10 % du budget du Parlement consacré aux TIC d'ici à 2027;	8. ***souligne que la cybersécurité du Parlement est une priorité essentielle, en particulier à la lumière des tensions géopolitiques actuelles;*** relève que le budget informatique global représente 7,48 % du budget total de l'état prévisionnel pour 2026; souligne l'importance d'une bonne infrastructure de cybersécurité en ces temps troublés sur le plan géopolitique ***et se félicite de l'augmentation des crédits destinés à la cybersécurité; se dit favorable à l'augmentation progressive programmée des*** crédits financiers alloués à la cybersécurité afin qu'ils atteignent 10 % du budget du Parlement consacré aux TIC d'ici à 2027;

Or. en

Amendement 20
Joachim Streit

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. se félicite des investissements dans l'intelligence artificielle (IA), d'un montant de 1 million d'EUR***; demande le renforcement du recours à l'IA pour réaliser des gains d'efficacité tout en gardant à l'esprit les risques qu'elle comporte***, notamment en termes d'éthique et de protection des données;	10. se félicite des investissements ***ciblés*** dans l'intelligence artificielle (IA), d'un montant de 1 million d'EUR***, à condition qu'ils débouchent sur des gains d'efficacité mesurables, des réductions de coûts et une amélioration de l'efficacité opérationnelle; encourage la généralisation responsable des applications d'IA lorsqu'il est prouvé qu'elles améliorent la productivité et l'affectation des ressources; souligne que, lors du déploiement de l'IA, il faut assurer l'équilibre entre l'innovation et les garanties nécessaires***, notamment en termes d'éthique et de protection des données;

Or. en

Amendement 21
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. se félicite des investissements dans l'intelligence artificielle (IA), d'un montant de 1 million d'EUR; demande le renforcement du recours à l'IA pour réaliser des gains d'efficacité tout en gardant à l'esprit les risques qu'elle comporte, notamment en termes d'éthique et de protection des données;	10. ***souligne que le Parlement doit être à la pointe de l'adoption de méthodes de travail plus numériques;*** se félicite des investissements dans l'intelligence artificielle (IA), d'un montant de 1 million d'EUR; demande le renforcement du recours à l'IA ***dans la mesure du possible*** pour réaliser des gains d'efficacité tout en gardant à l'esprit les risques qu'elle

	comporte, notamment en termes d'éthique et de protection des données; ***souligne que l'intelligence artificielle est susceptible de rationaliser les processus administratifs; souligne qu'il importe de ne pas prendre de retard sur l'évolution de la technologie et de l'utiliser comme outil pour améliorer le fonctionnement du Parlement; encourage la définition de lignes directrices et de garanties précises pour assurer l'application responsable et transparente de l'IA et favoriser ainsi l'innovation tout en respectant les droits fondamentaux, la sécurité et l'obligation de rendre des comptes; observe que le développement de l'IA fera l'objet d'un suivi attentif, conformément aux principes établis par le Bureau, lesquels comprennent notamment une évaluation approfondie des risques liés à l'utilisation des nouvelles technologies;***

Or. en

Amendement 22
Ruggero Razza

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. se félicite des investissements dans l'intelligence artificielle (IA), d'un montant de 1 million d'EUR; demande le renforcement du recours à l'IA pour réaliser des gains d'efficacité tout en gardant à l'esprit les risques qu'elle comporte, notamment en termes d'éthique et de protection des données;	10. se félicite des investissements dans l'intelligence artificielle (IA), d'un montant de 1 million d'EUR; demande le renforcement du recours à l'IA pour réaliser des gains d'efficacité tout en gardant à l'esprit les risques qu'elle comporte, notamment en termes d'éthique et de protection des données; ***demande au Secrétariat de mettre des solutions, telles que des applications et des outils, à la disposition des députés et du personnel pour la mi-2026 au plus tard;***

Or. en

Amendement 23
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. se félicite des investissements dans l'intelligence artificielle (IA), d'un montant de 1 million d'EUR; demande le renforcement du recours à l'IA pour réaliser des gains d'efficacité tout en gardant à l'esprit les risques qu'elle comporte, notamment en termes d'éthique et de protection des données;	10. se félicite***, malgré leur retard,*** des investissements dans l'intelligence artificielle (IA), d'un montant de 1 million d'EUR; demande le renforcement du recours à l'IA pour réaliser des gains d'efficacité tout en gardant à l'esprit les risques qu'elle comporte, notamment en termes d'éthique et de protection des données;

Or. en

Amendement 24
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. ***prend acte du budget de 8,45 millions d'EUR consacré*** aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique et de l'environnement ***dans l'état prévisionnel pour*** 2026***, et ce afin d'améliorer la performance environnementale de ses bâtiments; note que ce montant correspond à une augmentation de 74 % par rapport au budget 2025***;	11. ***rejette l'augmentation de 74 % du budget affecté*** aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique et de l'environnement ***pour en porter le montant à 8,45 millions d'EUR en*** 2026 ***étant donné l'absence de preuve concrète de l'efficacité de ces programmes; dénonce le recours excessif aux deniers publics sans évaluation rigoureuse de leurs effets réels; demande une analyse approfondie de la pertinence et de la rentabilité de ces investissements avant d'engager de nouvelles dépenses***;

Or. en

Amendement 25
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. prend acte du budget de 8,45 millions d'EUR consacré aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique et de l'environnement dans l'état prévisionnel pour 2026, et ce afin d'améliorer la performance environnementale de ses bâtiments; note que ce montant correspond à une augmentation de 74 % par rapport au budget 2025;	11. prend acte du budget de 8,45 millions d'EUR consacré aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique et de l'environnement dans l'état prévisionnel pour 2026, et ce afin d'améliorer la performance environnementale de ses bâtiments; note que ce montant correspond à une augmentation ***importante*** de 74 % par rapport au budget 2025; ***reconnaît néanmoins que ces actions en faveur de l'environnement font partie du poste budgétaire 2007 (construction d'immeubles et aménagement des locaux), dont le total a baissé de 1,2 million d'EUR entre 2025 et 2026;***

Or. en

Amendement 26
Ignazio Roberto Marino
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. prend acte du budget de 8,45 millions d'EUR consacré aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique et de l'environnement dans l'état prévisionnel pour 2026, et ce afin d'améliorer la performance environnementale de ses bâtiments; note que ce montant correspond à une augmentation de 74 % par rapport au budget 2025;	11. ***rappelle qu'en termes de rentabilité, les investissements dans l'efficacité énergétique sont à privilégier; salue et encourage les investissements dans l'énergie renouvelable et l'élimination progressive des combustibles fossiles, compte tenu notamment de la crise de l'énergie et du contexte géopolitique, et demande qu'il en soit tenu compte dans la prochaine stratégie immobilière pluriannuelle;*** prend acte du budget de 8,45 millions d'EUR consacré aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique et de

l'environnement dans l'état prévisionnel pour 2026, et ce afin d'améliorer la performance environnementale de ses bâtiments; note que ce montant correspond à une augmentation de 74 % par rapport au budget 2025; ***relève que le Parlement a installé et continue d'installer des panneaux solaires photovoltaïques afin d'augmenter encore la part de l'énergie renouvelable produite sur site pour atteindre l'objectif de 25 %;***

Or. en

Amendement 27
Ignazio Roberto Marino
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. salue les objectifs fixés dans le cadre du système de gestion environnementale du Parlement (EMAS) pour 2025-2029;

Or. en

Amendement 28
Ignazio Roberto Marino
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 ter. rappelle que près des deux tiers de l'empreinte carbone du Parlement sont imputables au transport de personnes; préconise de réduire raisonnablement les déplacements en vue de réunions qui peuvent se tenir efficacement à distance ou selon des modalités hybrides, et de

promouvoir une transition vers des solutions de substitution à faible intensité de carbone pour tous les autres déplacements, pour autant que la qualité des travaux législatifs et politiques n'en souffre pas; demande au Bureau de veiller à ce que les réunions extraordinaires de commissions à Strasbourg soient strictement limitées à des circonstances exceptionnelles et à ce que celles-ci soient dûment justifiées avant d'être approuvées au cas par cas; salue la mise en place d'une offre de trains renforcée pour les missions à Strasbourg à compter de juillet 2025 car il s'agit d'un pas positif en faveur de la réduction des émissions de CO2;

Or. en

Amendement 29
Ignazio Roberto Marino
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 quater. encourage les députés à privilégier les solutions de transport à faible intensité de carbone; réclame une nouvelle fois la révision des mesures d'application du statut des députés concernant le remboursement des billets d'avion flexibles en classe économique pour les déplacements au sein de l'Union, exception faite des vols au départ et à destination de régions ultrapériphériques et des vols avec une escale ou plus ou d'une durée supérieure à quatre heures; prend acte du fait que pour certains députés, le voyage entre leur circonscription et les lieux de travail du Parlement est long et ne peut être effectué qu'en avion;

Or. en

Amendement 30
Angéline Furet, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***note que le budget destiné à l'achat de crédits carbone, estimé à 900 000 EUR pour 2026, a pratiquement doublé par rapport à 2025;*** invite l'administration à prendre toutes les mesures possibles pour réduire les émissions du Parlement ***au lieu d'acheter des crédits carbone; salue la mise en place d'une offre de trains renforcée pour les missions à*** Strasbourg ***à compter de juillet 2025 car il s'agit d'un pas positif en faveur de la réduction des émissions de CO2***;	12. invite l'administration à prendre toutes les mesures possibles pour réduire les émissions du Parlement ***en faisant de*** Strasbourg***, capitale de l'Europe, le seul site du Parlement***;

Or. en

Amendement 31
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***note*** que le budget destiné à l'achat de crédits carbone, estimé à 900 000 EUR pour 2026, ***a*** pratiquement doublé par rapport à 2025; invite l'administration à prendre toutes les mesures possibles pour ***réduire les émissions du Parlement au lieu d'acheter des*** crédits carbone; ***salue*** la mise en place d'une offre de trains renforcée pour les missions à Strasbourg à compter de juillet 2025 ***car il s'agit d'un pas positif en faveur de la réduction des*** émissions de CO2;	12. ***déplore vivement*** que le budget destiné à l'achat de crédits carbone, estimé à 900 000 EUR pour 2026, ***ait*** pratiquement doublé par rapport à 2025; invite l'administration à prendre toutes les mesures possibles pour ***mettre fin à l'achat de*** crédits carbone; ***prend acte de*** la mise en place d'une offre de trains renforcée pour les missions à Strasbourg à compter de juillet 2025 ***bien qu'elle ne permette de réduire que légèrement les*** émissions de CO2;

Or. en

Amendement 32
Ignazio Roberto Marino
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***note que le budget destiné à l'achat de*** crédits carbone, ***estimé à 900 000 EUR pour 2026, a pratiquement doublé par rapport à 2025***; invite l'administration à prendre toutes les mesures possibles pour réduire les émissions du Parlement au lieu d'acheter des crédits carbone; ***salue la mise en place d'une offre de trains renforcée pour les missions à Strasbourg à compter de juillet 2025 car il s'agit d'un pas positif en faveur de la réduction des émissions de CO2;***	12. ***prend acte de la hausse considérable du prix des*** crédits carbone, ***lesquels, compte tenu des émissions actuelles, nécessiteraient un montant estimé à 900 000 EUR pour 2026***; invite l'administration à prendre toutes les mesures possibles pour réduire les émissions du Parlement au lieu d'acheter des crédits carbone;

Or. en

Amendement 33
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. note que le budget destiné à l'achat de crédits carbone, estimé à 900 000 EUR pour 2026, a pratiquement doublé par rapport à 2025; invite l'administration à ***prendre toutes les mesures possibles pour*** réduire les émissions du Parlement au lieu d'acheter des crédits carbone; salue la mise en place d'une offre de trains renforcée pour les missions à Strasbourg à compter de juillet 2025 car il s'agit d'un pas positif en faveur de la réduction des émissions de CO2;	12. note que le budget destiné à l'achat de crédits carbone, estimé à 900 000 EUR pour 2026, a pratiquement doublé par rapport à 2025; invite l'administration à ***continuer de*** réduire les émissions du Parlement***, si cela est raisonnable,*** au lieu d'acheter des crédits carbone; salue la mise en place d'une offre de trains renforcée pour les missions à Strasbourg à compter de juillet 2025 car il s'agit d'un pas positif en faveur de la réduction des émissions de CO2;

Or. en

Amendement 34
Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. note que le budget destiné à l'achat de crédits carbone, estimé à 900 000 EUR pour 2026, a pratiquement doublé par rapport à 2025; invite l'administration à prendre toutes les mesures possibles pour réduire les émissions du Parlement au lieu d'acheter des crédits carbone; salue la mise en place d'une offre de trains renforcée pour les missions à Strasbourg à compter de juillet 2025 car il s'agit d'un pas positif en faveur de la réduction des émissions de CO2;	12. note que le budget destiné à l'achat de crédits carbone, estimé à 900 000 EUR pour 2026, a pratiquement doublé par rapport à 2025; invite l'administration à prendre toutes les mesures possibles pour réduire les émissions du Parlement au lieu d'acheter des crédits carbone; salue la mise en place d'une offre de trains renforcée pour les missions à Strasbourg à compter de juillet 2025 car il s'agit d'un pas positif en faveur de la réduction des émissions de CO2; ***souligne que le fait de n'avoir qu'un seul siège pour le Parlement permettrait de réduire considérablement les émissions de CO_2 du Parlement;***

Or. en

Amendement 35
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. relève que le Parlement européen a installé et continue d'installer des panneaux solaires photovoltaïques afin d'augmenter encore la part de l'énergie renouvelable produite sur site; prend note des réponses du secrétaire général à la résolution relative à l'état prévisionnel du Parlement en 2024, qui soulignent qu'une étude portant sur l'utilisation de panneaux photovoltaïques a été réalisée

en 2022 et s'est achevée en 2023 pour les bâtiments de Strasbourg et que d'autres études devront être réalisées en 2024 pour déterminer des solutions viables spécifiques pour le bâtiment WEISS;

Or. en

Amendement 36
Nils Ušakovs

Proposition de résolution
Sous-titre 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	rappelle qu'il soutient résolument le multilinguisme et défend les droits des minorités nationales, régionales et linguistiques; considère que le Parlement peut contribuer activement à la lutte contre la désinformation en améliorant sa communication dans les langues des minorités et des communautés linguistiques, le cas échéant; demande instamment au Bureau d'élargir la production et la diffusion de matériel de communication répondant aux besoins des minorités nationales, régionales et linguistiques des États membres, par exemple par l'intermédiaire des bureaux de liaison du Parlement et des espaces Europa Experience, de manière à contrer toute tentative d'exploitation des différences linguistiques en vue de nuire à la cohésion;

Or. en

Amendement 37
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. souligne que le multilinguisme est un principe essentiel sur lequel se fondent les travaux du Parlement; prend acte de la révision du code de conduite du multilinguisme prévue pour le printemps 2025; ***demande au secrétaire général d'informer la commission des budgets en temps opportun de toute incidence budgétaire faisant suite à cette révision***;	13. souligne que le multilinguisme est un principe essentiel sur lequel se fondent les travaux du Parlement; prend acte de la révision du code de conduite du multilinguisme prévue pour le printemps 2025; ***s'interroge toutefois sur l'incidence budgétaire de cette révision, à propos de laquelle des informations pertinentes doivent être communiquées sans tarder***;

Or. en

Amendement 38
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. salue l'observation formulée par le secrétaire général dans le rapport qu'il a remis au Bureau à propos de l'état prévisionnel du Parlement européen pour l'exercice 2026, qui indique que les services liés au multilinguisme connaissent des évolutions technologiques majeures et que, le cas échéant, le Parlement doit tirer partir de ces évolutions technologiques, et notamment du développement et de l'utilisation de l'intelligence artificielle;

Or. en

Amendement 39
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

13 ter. salue l'action du Parlement et des bureaux de liaison dans la lutte contre la désinformation; observe que les services du Parlement poursuivent une politique préventive de communication auprès du public à propos des travaux des députés et de la valeur ajoutée de la démocratie européenne afin de contrer la rhétorique habituelle ainsi que les tactiques, techniques et procédures de désinformation; prend acte des actions préventives menées par les bureaux de liaison pour faire connaître les travaux du Parlement dans les langues locales, et ce par de multiples canaux;

Or. en

Amendement 40
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 quater. souligne l'environnement de plus en plus complexe de la communication et les multiples formes que la communication politique doit prendre, notamment par l'intermédiaire de diverses plateformes de réseaux sociaux et d'autres médias; souligne que les groupes politiques doivent faire passer leurs messages dans tous les États membres car il s'agit d'un principe fondamental du bon fonctionnement de la démocratie européenne; reconnaît qu'il faut davantage de messages politisés s'adressant directement aux citoyens et aux électeurs; souligne le déséquilibre actuel dans la répartition des moyens budgétaires entre les activités de communication des groupes politiques et celles de la DG COMM; demande dès lors une hausse notable des crédits de la ligne 400 pour les groupes politiques et une réduction correspondante des crédits de la

DG COMM;

Or. en

Amendement 41
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. salue la nouvelle approche en matière immobilière, où, après une période d'acquisition, le Parlement est entré dans une ère de consolidation qui tient compte de la durabilité, de l'accessibilité et de la mobilité des députés et du personnel;	***supprimé***

Or. en

Amendement 42
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. ***salue la nouvelle approche en matière immobilière, où, après*** une période d'acquisition, le Parlement est entré dans une ère de consolidation qui tient compte de la durabilité, de l'accessibilité et de la mobilité des députés et du personnel;	14. ***constate qu'après*** une période d'acquisition, le Parlement est entré dans une ère de consolidation ***des bâtiments*** qui tient compte de la durabilité, de l'accessibilité et de la mobilité des députés et du personnel;

Or. en

Amendement 43
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution

Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. relève que l'état prévisionnel pour 2026 prévoit 4 millions d'EUR pour la réalisation d'études et les travaux préparatoires du contractant relatifs à la rénovation du bâtiment SPAAK, dont le coût total est estimé à 36 millions d'EUR; constate par conséquent que 32 millions d'EUR du coût de rénovation du bâtiment SPAAK ne figurent pas dans l'état prévisionnel pour 2026; relève que le secrétaire général compte couvrir ce coût au moyen d'un virement de ramassage ou d'un prêt; demande au secrétaire général de communiquer dans les meilleurs délais à la commission des budgets des informations détaillées sur un éventuel prêt destiné à couvrir ce coût, conformément à l'article 272, paragraphe 6, du règlement financier; note que, depuis décembre 2024, les coûts directs du projet SPAAK s'élèvent à 14,12 millions d'EUR;	***supprimé***

Or. en

Amendement 44
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. relève que l'état prévisionnel pour 2026 prévoit 4 millions d'EUR pour la réalisation d'études et les travaux préparatoires du contractant relatifs à la rénovation du bâtiment SPAAK, dont le coût total est estimé à 36 millions d'EUR; constate par conséquent que 32 millions d'EUR du coût de rénovation du bâtiment SPAAK ne figurent pas dans l'état prévisionnel pour 2026; ***relève*** que le secrétaire général compte couvrir ce coût	15. relève que l'état prévisionnel pour 2026 prévoit 4 millions d'EUR pour la réalisation d'études et les travaux préparatoires du contractant relatifs à la rénovation du bâtiment SPAAK, dont le coût total est estimé à 36 millions d'EUR; constate par conséquent que 32 millions d'EUR du coût de rénovation du bâtiment SPAAK ne figurent pas dans l'état prévisionnel pour 2026; ***déplore vivement*** que le secrétaire général compte couvrir ce

au moyen d’un virement de ramassage ou d’un prêt; demande au secrétaire général de communiquer dans les meilleurs délais à la commission des budgets des informations détaillées sur un éventuel prêt destiné à couvrir ce coût, conformément à l’article 272, paragraphe 6, du règlement financier; note que, depuis décembre 2024, les coûts directs du projet SPAAK s’élèvent à 14,12 millions d’EUR;

coût au moyen d’un virement de ramassage ou d’un prêt ***alors que l'Union est déjà submergée par le coût de remboursement de prêts***; demande au secrétaire général de communiquer dans les meilleurs délais à la commission des budgets des informations détaillées sur un éventuel prêt destiné à couvrir ce coût, conformément à l’article 272, paragraphe 6, du règlement financier; note que, depuis décembre 2024, les coûts directs du projet SPAAK s’élèvent à 14,12 millions d’EUR;

Or. en

Amendement 45
Ignazio Roberto Marino
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. relève que l’état prévisionnel pour 2026 prévoit 4 millions d’EUR pour la réalisation d’études et les travaux préparatoires du contractant relatifs à la rénovation du bâtiment SPAAK, dont le coût total est estimé à 36 millions d’EUR; constate par conséquent que 32 millions d’EUR du coût de rénovation du bâtiment SPAAK ne figurent pas dans l’état prévisionnel pour 2026; relève que le secrétaire général compte couvrir ce coût au moyen d’un virement de ramassage ou d’un prêt; demande au secrétaire général de communiquer dans les meilleurs délais à la commission des budgets des informations détaillées sur un éventuel prêt destiné à couvrir ce coût, conformément à l’article 272, paragraphe 6, du règlement financier; note que, depuis décembre 2024, les coûts directs du projet SPAAK s’élèvent à 14,12 millions d’EUR;	15. relève que l’état prévisionnel pour 2026 prévoit 4 millions d’EUR pour la réalisation d’études et les travaux préparatoires du contractant relatifs à la rénovation du bâtiment SPAAK, dont le coût total est estimé à 36 millions d’EUR; constate par conséquent que 32 millions d’EUR du coût de rénovation du bâtiment SPAAK ne figurent pas dans l’état prévisionnel pour 2026; relève que le secrétaire général compte couvrir ce coût au moyen d’un virement de ramassage ou d’un prêt; demande au secrétaire général de communiquer dans les meilleurs délais à la commission des budgets des informations détaillées sur un éventuel prêt destiné à couvrir ce coût, conformément à l’article 272, paragraphe 6, du règlement financier; note que, depuis décembre 2024, les coûts directs du projet SPAAK s’élèvent à 14,12 millions d’EUR ***et comprennent la programmation intégrale des travaux ainsi que la programmation des coûts et les sources de financement de***

l'ensemble du projet; insiste pour que les coûts qui ne sont pas directement liés aux travaux de rénovation soient également recensés et inscrits au budget de manière précise; relève, à cet égard, que la proposition comporte deux postes supplémentaires, l'un d'un montant de 8,67 millions d'EUR portant sur le déménagement du PHS, et l'autre de 3,4 millions d'EUR portant sur la location d'espaces de bureau supplémentaires, alors que la proposition ne comporte pas de solution précise pour l'ensemble des coûts des services actuellement proposés au PHS;

Or. en

Amendement 46
Ignazio Roberto Marino
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. se félicite du projet pilote de la DG INLO visant à éliminer la légionelle du réseau de tuyauterie du Parlement européen et souligne que la seule façon de lutter efficacement contre l'extension de la légionelle est de porter la température à l'intérieur de la tuyauterie à 55 degrés Celsius pendant une durée limitée afin de se conformer aux normes minimales de santé et de sécurité au travail recommandées par l'OMS; rappelle qu'il importe de rétablir la distribution d'eau chaude dans tous les locaux du Parlement; invite la DG INLO à agir en conséquence;

Or. en

Amendement 47

Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. s'oppose à la rénovation absurde du bâtiment Spaak au Parlement européen à Bruxelles, imposée par le Bureau en décembre 2023 pour un coût astronomique de 455 à 490 millions d'EUR (aux prix d'avril 2023), et ce malgré le fait que Strasbourg reste le siège officiel du Parlement européen et malgré l'existence d'un site double, ce qui perpétue une dispersion injustifiable du budget estimée à 114 millions d'EUR par an (Cour des comptes, 2014);

Or. en

Amendement 48
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. souligne que la décision de rénovation du bâtiment Spaak au Parlement européen à Bruxelles pour un montant énorme et disproportionné de 455 à 490 millions d'EUR, prise unilatéralement par le Bureau en décembre 2023, constitue un déni de démocratie et un manque de transparence; estime qu'un engagement financier d'une telle ampleur aurait dû être décidé à l'issue d'un débat spécifique au sein du Parlement et non uniquement par le Bureau;

Or. en

Amendement 49
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 15 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 quater. se dit vivement préoccupé par le manque de ventilation détaillée de coût du projet de rénovation du bâtiment Spaak au Parlement européen à Bruxelles, estimé entre 455 et 490 millions d'EUR; estime que cette absence de transparence est hautement problématique pour un projet de cette taille et qu'elle fait craindre un fiasco budgétaire, compte tenu notamment des dépassements de coûts enregistrés par le passé dans d'autres projets immobiliers européens (Berlaymont, projet Europa, Cour de justice, EMA, KAD II, etc.);

Or. en

Amendement 50
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 15 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 quinquies. demande l'abandon immédiat du projet de rénovation du bâtiment Spaak au Parlement européen à Bruxelles, estimé entre 455 et 490 millions d'EUR, et la centralisation des activités à Strasbourg; estime que cela permettrait de réduire les doublons financiers dus à l'existence de deux sites et de réaffecter ces montants importants aux petites entreprises, à l'agriculture ou aux fonds de cohésion;

Or. en

Amendement 51
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 15 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 sexies. demande l'abandon immédiat du projet de rénovation du bâtiment Spaak au Parlement européen à Bruxelles, estimé entre 455 et 490 millions d'EUR, la vente des bâtiments du Parlement européen à Bruxelles et la centralisation des activités à Strasbourg, ce qui permettrait également de réduire les doublons financiers dus à l'existence de deux sites;

Or. en

Amendement 52
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. ***note qu'il est prévu d'investir*** 15,95 millions d'EUR ***dans les*** espaces Europa Experience ***en 2026; prend acte de la décision du Bureau de novembre 2024 relative à la révision du concept des espaces Europa Experience et espère que le concept révisé sera plus efficace en termes de coûts et plus attrayant pour les visiteurs; fait observer qu'il n'y a toujours pas d'espace Europa Experience à Bucarest, à Riga, à Madrid, à Lisbonne, à Nicosie, à La Valette ou à Vilnius; rappelle que les espaces Europa Experience devraient permettre à tous les citoyens de mieux comprendre le fonctionnement des institutions de l'Union***;	16. ***rejette les projets d'investissements de*** 15,95 millions d'EUR ***en faveur des*** espaces Europa Experience ***car il estime qu'il s'agit d'un gaspillage inacceptable des deniers publics au détriment des priorités réelles des citoyens européens; souligne que le maintien de dépenses élevées pour ces infrastructures largement sous-utilisées constitue une gestion inefficace et irresponsable des ressources budgétaires; dénonce l'intérêt limité de ces espaces, dont la fréquentation reste marginale, et critique leur utilisation comme outil de propagande afin de promouvoir une Union de plus en plus centralisée aux dépens de la souveraineté des États membres; rejette toute tentative d'extension de cette initiative coûteuse et demande l'abandon de tout nouvel***

investissement en faveur de ces espaces;

Or. en

Amendement 53
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. note qu'il est prévu d'investir 15,95 millions d'EUR dans les espaces Europa Experience en 2026; ***prend acte*** de la décision du Bureau de novembre 2024 relative à la révision du concept des espaces Europa Experience et espère que le concept révisé sera plus efficace en termes de coûts ***et plus attrayant pour les visiteurs; fait observer qu'il n'y a toujours pas d'espace*** Europa Experience à Bucarest, à Riga, à Madrid, à Lisbonne, à Nicosie, à La Valette ***ou*** à Vilnius; rappelle que les espaces Europa Experience ***devraient*** permettre à tous les citoyens de mieux comprendre le fonctionnement des institutions de l'Union;	16. note qu'il est prévu d'investir 15,95 millions d'EUR dans les espaces Europa Experience en 2026; ***se félicite*** de la décision du Bureau de novembre 2024 relative à la révision du concept des espaces Europa Experience et espère que le concept révisé sera plus efficace en termes de coûts***; se dit favorable à la suppression des espaces*** Europa Experience à Bucarest, à Riga, à Madrid, à Lisbonne, à Nicosie, à La Valette ***et*** à Vilnius; rappelle que les espaces Europa Experience ***ne sont pas indispensables pour*** permettre à tous les citoyens de mieux comprendre le fonctionnement des institutions de l'Union ***étant donné l'existence de nombreuses autres modalités (en ligne) permettant d'y parvenir***;

Or. en

Amendement 54
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. note qu'il est prévu d'investir 15,95 millions d'EUR dans les espaces Europa Experience en 2026; prend acte de la décision du Bureau de novembre 2024 relative à la révision du concept des	16. note qu'il est prévu d'investir 15,95 millions d'EUR dans les espaces Europa Experience en 2026; prend acte de la décision du Bureau de novembre 2024 relative à la révision du concept des

espaces Europa Experience et espère que le concept révisé sera plus efficace en termes de coûts et plus attrayant pour les visiteurs; ***fait observer*** qu'il n'y ***a*** toujours pas d'espace Europa Experience à Bucarest, à Riga, à Madrid, à Lisbonne, à Nicosie, à La Valette ou à Vilnius; rappelle que les espaces Europa Experience devraient permettre à tous les citoyens de mieux comprendre le fonctionnement des institutions de l'Union;	espaces Europa Experience et espère que le concept révisé sera plus efficace en termes de coûts et plus attrayant pour les visiteurs; ***déplore*** qu'il n'y ***ait*** toujours pas d'espace Europa Experience à Bucarest, à Riga, à Madrid, à Lisbonne, à Nicosie, à La Valette ou à Vilnius; ***demande l'installation d'espaces Europa Experience dans tous les États membres dès que le concept révisé aura été défini;*** rappelle que les espaces Europa Experience devraient permettre à tous les citoyens de mieux comprendre le fonctionnement des institutions ***de l'Union et réaffirme donc que les espaces Europa Experience sont indispensables au Parlement pour rester en contact permanent avec les citoyens*** de l'Union;

Or. en

Amendement 55
Ignazio Roberto Marino
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. note qu'il est prévu d'investir 15,95 millions d'EUR dans les espaces Europa Experience en 2026; prend acte de la décision du Bureau de novembre 2024 relative à la révision du concept des espaces Europa Experience et espère que le concept révisé sera plus efficace en termes de coûts et plus attrayant pour les visiteurs; fait observer qu'il n'y a toujours pas d'espace Europa Experience à Bucarest, à Riga, à Madrid, à Lisbonne, à Nicosie, à La Valette ou à Vilnius; rappelle que les espaces Europa Experience devraient permettre à tous les citoyens de mieux comprendre le fonctionnement ***des institutions de l'Union***;	16. note qu'il est prévu d'investir 15,95 millions d'EUR dans les espaces Europa Experience en 2026; prend acte de la décision du Bureau de novembre 2024 relative à la révision du concept des espaces Europa Experience et espère que le concept révisé sera plus efficace en termes de coûts et plus attrayant pour les visiteurs; fait observer qu'il n'y a toujours pas d'espace Europa Experience à Bucarest, à Riga, à Madrid, à Lisbonne, à Nicosie, à La Valette ou à Vilnius; rappelle que les espaces Europa Experience devraient permettre à tous les citoyens de mieux comprendre le fonctionnement ***de l'Union et de leur transmettre nos valeurs communes***;

Or. en

Amendement 56
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. condamne les dépenses exorbitantes relatives à l'entretien, à la conduite, au nettoyage et à la consommation d'énergie des bureaux de liaison et des espaces Europa Experience, qui reflètent un gaspillage flagrant et irresponsable de l'argent des contribuables européens; déplore cette gestion budgétaire laxiste, où les deniers publics sont dilapidés au profit d'infrastructures coûteuses et inutiles, sans justification tangible ou bénéfice réel pour les citoyens;

Or. en

Amendement 57
Ignazio Roberto Marino
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. reconnaît l'importance des groupes de visiteurs comme outil essentiel permettant de connecter les citoyens aux travaux des députés; salue, à cet égard, l'augmentation, à compter du 1er janvier 2025, des plafonds et des facteurs de frais pour le calcul de la contribution financière versée aux visiteurs parrainés ***et*** observe qu'historiquement, 15 % environ du quota destiné aux visiteurs ne sont pas utilisés par les	17. reconnaît l'importance des groupes de visiteurs comme outil essentiel permettant de connecter les citoyens aux travaux des députés; salue, à cet égard, l'augmentation, à compter du 1er janvier 2025, des plafonds et des facteurs de frais pour le calcul de la contribution financière versée aux visiteurs parrainés***; demande au Bureau d'entamer la révision de la réglementation relative aux groupes de visiteurs conformément à***

députés; invite le secrétaire général à proposer au Bureau de mettre le quota non utilisé à la disposition des députés intéressés; note que le budget destiné aux groupes de visiteurs représente 22 % du budget global de la direction générale de la communication;

la communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions intitulée «Stratégie de mobilité durable et intelligente – mettre les transports européens sur la voie de l'avenir» (COM(2020)0789), et notamment son paragraphe 9 sur les déplacements collectifs, ainsi que d'adapter les frais de voyage pour les groupes de visiteurs à l'évolution des prix du marché et d'autoriser les modifications afin d'éviter que les fluctuations des frais de voyage dues au marché ne créent une discrimination géographique indirecte des visiteurs; observe qu'historiquement, 15 % environ du quota destiné aux visiteurs ne sont pas utilisés par les députés; invite le secrétaire général à proposer au Bureau de mettre le quota non utilisé à la disposition des députés intéressés; note que le budget destiné aux groupes de visiteurs représente 22 % du budget global de la direction générale de la communication;

Or. en

Amendement 58
Ignazio Roberto Marino
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne que le programme «Écoles ambassadrices» du Parlement européen est l'une des initiatives phares du Parlement européen pour encourager l'éducation civique européenne et qu'il s'est avéré être un outil essentiel pour encourager l'engagement actif des jeunes européens; rappelle l'importance de ce programme pour l'avenir de la démocratie européenne ainsi que l'effet multiplicateur des ambassadeurs de

l'Union en vue de la sensibilisation de leurs communautés respectives; invite le Parlement européen à élargir le programme et à en revoir à la hausse les ressources financières afin d'augmenter le nombre d'écoles participantes;

Or. en

Amendement 59
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. se dit préoccupé par la réglementation interne applicable aux groupes de visiteurs des députés, laquelle oblige les assistants parlementaires accrédités (APA), dans certains cas, à prendre en charge 30 % des frais initiaux; souligne que cette réglementation est impraticable et qu'elle constitue une charge financière pour les APA; prend acte des réponses du secrétaire général à la résolution relative à l'état prévisionnel du Parlement en 2024 en ce qui concerne la logique de l'approche en deux étapes; comprend cette logique, mais souligne qu'elle pose de plus en plus problème aux APA, notamment depuis l'instauration de règles plus strictes;

Or. en

Amendement 60
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne qu'il importe de

maintenir en fonction le personnel des bureaux de liaison chargé de la communication pendant la durée des élections européennes afin de renforcer les capacités de communication, mais aussi de lutter contre l'ingérence et la désinformation étrangères; demande la mise en place de cours obligatoires sur la cybersécurité à l'intention du personnel des bureaux de liaison;

Or. en

Amendement 61
Giuseppe Lupo

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. demande, compte tenu de la faible participation des jeunes aux élections européennes récentes dans certaines régions de l'Union, que le secrétaire général présente au Bureau une proposition visant à augmenter de 10 % le quota de visiteurs parrainés par député, cette augmentation étant spécifiquement destinée aux jeunes citoyens européens;

Or. en

Amendement 62
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. souligne le rôle que joue le Parlement dans le renforcement de l'éducation civique européenne au moyen de matériel de communication et de campagnes d'information conçus en

collaboration avec des citoyens et des experts en réseaux sociaux; demande l'augmentation du budget consacré à l'éducation civique;

Or. en

Amendement 63
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quater. reconnaît que les décisions politiques doivent davantage se fonder sur des preuves et des faits; souligne qu'il faut lancer un processus de prospective participative sur l'avenir du Parlement européen afin de renforcer sa capacité à faire face à la complexité et aux incertitudes et de transformer notre institution en un Parlement prêt pour l'avenir à l'intention de la prochaine génération; demande l'augmentation du budget des services de recherche et de bibliothèque de notre institution;

Or. en

Amendement 64
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quinquies. souligne que la mobilité intra-européenne doit être envisagée et que les bureaux de liaison de pays ayant accueilli de vastes communautés de la diaspora de l'Union doivent pouvoir communiquer dans leur propre langue également;

Or. en

Amendement 65
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 17 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 sexies. demande l'installation d'un deuxième bureau de liaison en Roumanie, dans la région de Transylvanie; rappelle l'histoire de la région, qui constitue un modèle de consolidation européenne et de diversité culturelle; souligne que l'Espagne, l'Italie, la France, l'Allemagne et la Pologne disposent de deux bureaux de liaison et que la Roumanie est le sixième pays de l'Union par la taille;

Or. en

Amendement 66
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 17 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 septies. souligne le rôle du bureau de liaison du Parlement européen au Royaume-Uni, qui sert de point de contact principal pour les ressortissants de l'Union qui résident au Royaume-Uni et qui leur propose des informations sur le Parlement européen et les encourage à voter aux élections européennes; demande le maintien des activités du bureau de liaison au Royaume-Uni;

Or. en

Amendement 67
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. prend acte du fait que l'ouverture de bureaux du Parlement en Moldavie et dans les Balkans occidentaux n'a pas été inscrite au budget pour 2026 étant donné qu'ils se situeront dans les locaux du SEAE; souligne l'importance de la présence du Parlement dans ces pays en signe de solidarité européenne et d'engagement du Parlement à l'égard du processus d'adhésion;	***supprimé***

Or. en

Amendement 68
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. ***prend acte du fait que*** l'ouverture de bureaux du Parlement en Moldavie et dans les Balkans occidentaux ***n'a pas été inscrite au budget pour 2026 étant donné qu'ils se situeront dans les locaux du SEAE***; souligne ***l'importance de la présence du Parlement dans ces pays en signe de solidarité européenne et d'engagement du Parlement à l'égard du processus d'adhésion***;	18. ***s'oppose avec force à*** l'ouverture de bureaux du Parlement ***européen*** en Moldavie et dans les Balkans occidentaux***, pays qui ne sont pas membres de l'Union européenne; estime qu'il s'agit d'un gaspillage injustifié de l'argent des contribuables européens***; souligne ***que cette initiative n'a aucun rapport avec les priorités budgétaires réelles de l'Union ou avec les attentes des citoyens européens en matière de gestion rigoureuse des finances publiques***;

Or. en

Amendement 69
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. ***prend acte du fait que*** l'ouverture de bureaux du Parlement en Moldavie et dans les Balkans occidentaux ***n'a pas été inscrite au budget pour 2026*** étant donné qu'ils se situeront dans les locaux du SEAE; souligne l'importance de la présence du Parlement dans ces pays en signe de solidarité européenne et d'engagement du Parlement à l'égard du processus d'adhésion;	18. ***se félicite qu'aucun financement supplémentaire ne soit nécessaire à*** l'ouverture de bureaux du Parlement en Moldavie et dans les Balkans occidentaux étant donné qu'ils se situeront dans les locaux du SEAE; souligne l'importance de la présence du Parlement dans ces pays en signe de solidarité européenne et d'engagement du Parlement à l'égard du processus d'adhésion;

Or. en

Amendement 70
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. salue la décision du Parlement européen d'ouvrir un bureau du partenariat oriental en Moldavie sur la base d'une proposition formulée par le Bureau en novembre 2023 et réitérée lors de la réunion du Bureau du 21 octobre 2024;

Or. en

Amendement 71
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. prend acte de la résiliation	***supprimé***

anticipée du contrat avec l'ancien prestataire de la Crèche Wayenberg après une série d'allégations graves à l'encontre du contractant; salue l'accord conclu avec un nouveau prestataire, qui prévoit de meilleures conditions de travail pour les puéricultrices; reconnaît que cette situation entraîne une hausse du budget nécessaire à cet effet, mais souligne que, par principe, des conditions de travail décentes pour le personnel externe doivent, le cas échéant, constituer une considération prioritaire dans les marchés publics attribués par le Parlement;

Or. en

Amendement 72
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. prend acte de la résiliation anticipée du contrat avec l'ancien prestataire de la Crèche Wayenberg après une série d'allégations graves à l'encontre du contractant; salue l'accord conclu avec un nouveau prestataire, qui prévoit de meilleures conditions de travail pour les puéricultrices; reconnaît que cette situation entraîne une hausse du budget nécessaire à cet effet, mais souligne que, par principe, des conditions de travail décentes pour le personnel externe doivent, le cas échéant, constituer une considération prioritaire dans les marchés publics attribués par le Parlement;	19. prend acte de la résiliation anticipée du contrat avec l'ancien prestataire de la Crèche Wayenberg après une série d'allégations graves à l'encontre du contractant; salue l'accord conclu avec un nouveau prestataire, qui prévoit de meilleures conditions de travail pour les puéricultrices ***et un service de meilleure qualité pour les enfants***; reconnaît ***toutefois*** que cette situation entraîne une hausse ***notable*** du budget nécessaire à cet effet, mais souligne que, par principe, des conditions de travail décentes pour le personnel externe doivent, le cas échéant, constituer une considération prioritaire dans les marchés publics attribués par le Parlement;

Or. en

Amendement 73

Ignazio Roberto Marino
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. rappelle qu'il faut des salles d'allaitement de qualité dans les locaux du Parlement européen et demande aux services compétents d'améliorer les installations actuelles en termes d'équipement, d'espace et d'accessibilité afin de les rendre plus accueillantes pour les enfants; souligne qu'il importe de mettre des lieux de travail accueillants à la disposition des parents dans l'intérêt du bien-être général du personnel et des assistants;

Or. en

Amendement 74
Ruggero Razza

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. demande l'installation d'une salle familiale dans les locaux du siège du Parlement à Bruxelles à l'image de celle qui est installée à Strasbourg;

Or. en

Amendement 75
Ignazio Roberto Marino
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. rappelle la décision du Bureau du Parlement visant à élargir le soutien apporté au journalisme par l'institution au moyen d'un programme de formation pour jeunes journalistes nommé en honneur de David Sassoli; invite le Bureau à renforcer le programme et à l'élargir à d'autres États membres étant donné les tendances récentes à un déclin inquiétant de la liberté et de l'indépendance des médias dans toute l'Union; souligne l'importance du programme pour mieux faire comprendre l'Union et son fonctionnement aux journalistes européens afin que les affaires européennes soient couvertes de manière précise et indépendante, ce qui constitue le meilleur antidote contre la désinformation;

Or. en

Amendement 76
Ruggero Razza

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. demande au Bureau, comme cela a été fait en séance plénière à de multiples reprises, d'engager les travaux visant à trouver une solution technique pour que les députés puissent exercer leur droit de vote à distance, pendant un congé de maternité ou de paternité, pendant une maladie de longue durée ou en cas de force majeure, en tirant parti des enseignements de la pandémie sur les aspects techniques de ces modalités de vote;	***supprimé***

Or. en

Amendement 77
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. demande au Bureau, comme cela a été fait en séance plénière à de multiples reprises, d'engager les travaux visant à trouver une solution technique pour que les députés puissent exercer leur droit de vote à distance, pendant un congé de maternité ou de paternité, pendant une maladie de longue durée ou en cas de force majeure, en tirant parti des enseignements de la pandémie sur les aspects techniques de ces modalités de vote;	***supprimé***

Or. en

Amendement 78
Ignazio Roberto Marino
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. demande au Bureau de renoncer à l'indexation de l'indemnité de frais généraux, ce qui permettrait de réaliser des économies importantes dans les dépenses statutaires;

Or. en

Amendement 79
Ignazio Roberto Marino
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. estime que l'indemnité de frais généraux ne devrait pas être versée aux anciens députés au Parlement européen; demande par conséquent la suppression de l'article 42, alinéa 4, des mesures d'application du statut des députés;

Or. en

Amendement 80
Ignazio Roberto Marino
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quater. demande au Bureau de réviser le règlement et d'introduire une période de renonciation pour les anciens députés, pendant laquelle ils ne pourront pas s'engager dans des activités de lobbying ou de représentation auprès du Parlement et qui sera équivalente à la période pendant laquelle les députés perçoivent une indemnité transitoire;

Or. en

Amendement 81
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. invite une nouvelle fois le secrétaire général à rappeler le principe de base selon lequel tous les recrutements devraient être fondés sur la compétence tout en assurant l'équilibre géographique

	entre tous les États membres à tous les niveaux de personnel; invite le Parlement à renforcer sa propre capacité de communication, en vue d'attirer vers les concours les candidats de qualité dont il a besoin au regard du profil, de l'âge, du sexe et de la nationalité, et notamment venant de pays sous-représentés; souligne qu'une représentation géographique équitable est essentielle à la mise en place d'un service public véritablement européen; observe que le Parlement a systématiquement adopté des mesures pour atteindre cet objectif, notamment par l'organisation de concours réservés à certaines nationalités; insiste sur l'importance de ces concours et sur la nécessité d'accélérer leur organisation tout en préservant une politique de sélection strictement fondée sur le mérite;

Or. en

Amendement 82
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. note que les frais de mission des députés et du personnel s'élèvent à 116 millions d'EUR dans le budget du Parlement; invite les organes du Parlement à se pencher sur les pratiques relatives aux missions et demande la révision de la réglementation et des pratiques relatives aux missions dans le but global d'en réduire le nombre ainsi que le coût financier et environnemental qui en découle; demande, dans ce contexte, que les députés et le personnel limitent le recours aux vols en classe «affaire» et le recours à l'avion lorsque le voyage en train est réalisable;	***supprimé***

Or. en

Amendement 83
Fabienne Keller

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. note que les frais de mission des députés et du personnel s'élèvent à 116 millions d'EUR dans le budget du Parlement; ***invite les organes du Parlement à se pencher sur les pratiques relatives aux missions et demande la révision de la réglementation et des pratiques relatives aux missions dans le but global d'en réduire le nombre ainsi que le coût financier et environnemental qui en découle;*** demande, dans ce contexte, que les députés et le personnel limitent le recours aux vols en classe «affaire» et le recours à l'avion lorsque le voyage en train est réalisable;	22. note que les frais de mission des députés et du personnel s'élèvent à 116 millions d'EUR dans le budget du Parlement; demande, dans ce contexte, que les députés et le personnel limitent le recours aux vols en classe «affaire» et le recours à l'avion lorsque le voyage en train est réalisable;

Or. en

Amendement 84
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. note que les frais de mission des députés et du personnel s'élèvent à 116 millions d'EUR dans le budget du Parlement; invite les organes du Parlement à se pencher sur les pratiques relatives aux missions ***et demande la révision de la réglementation et des pratiques relatives aux missions dans le but global d'en*** réduire ***le nombre ainsi que*** le coût financier et environnemental qui en découle; ***demande***, dans ce contexte, ***que les députés et le personnel limitent le***	22. note que les frais de mission des députés et du personnel s'élèvent à 116 millions d'EUR dans le budget du Parlement; invite les organes du Parlement à se pencher sur les pratiques relatives aux missions ***dans le but global de continuer à en améliorer la nature et de*** réduire ***encore*** le coût financier et environnemental qui en découle; ***plaide***, dans ce contexte, ***pour l'utilisation responsable et mesurée des options de vols les plus avantageuses et pour*** le recours ***préférentiel aux voyages***

recours aux vols en classe «affaire» et le recours ***à l'avion lorsque le voyage en train est réalisable***;

en train s'il s'agit d'une option viable;

Or. en

Amendement 85
Ignazio Roberto Marino
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. note que les frais de mission des députés et du personnel s'élèvent à 116 millions d'EUR dans le budget du Parlement; invite les organes du Parlement à se pencher sur les pratiques relatives aux missions et demande la révision de la réglementation et des pratiques relatives aux missions dans le but global d'en réduire le nombre ainsi que le coût financier et environnemental qui en découle; demande, dans ce contexte, que les députés et le personnel limitent le recours aux vols en classe «affaire» et le recours à l'avion lorsque le voyage en train est réalisable;	22. note que les frais de mission des députés et du personnel s'élèvent à 116 millions d'EUR dans le budget du Parlement; invite les organes du Parlement à se pencher sur les pratiques relatives aux missions et demande la révision de la réglementation et des pratiques relatives aux missions dans le but global d'en réduire le nombre ainsi que le coût financier et environnemental qui en découle; demande, dans ce contexte, que les députés et le personnel limitent le recours aux vols en classe «affaire» et le recours à l'avion lorsque le voyage en train est réalisable; ***préconise de réviser les règles relatives aux missions d'ici la fin de 2025 afin de garantir que toutes les missions sont approuvées sur la base des besoins réels et que leur autorisation est systématiquement motivée de manière précise, ainsi que de définir des exigences pour privilégier les modes de transport à faible intensité de carbone, sans entraver la bonne exécution du mandat des députés, et exclure les modes de transport les plus nocifs, à l'exception des cas extrêmes où des modes de transport de substitution pour les longs trajets ou vers des zones difficilement accessibles perturberaient l'équilibre entre l'objectif environnemental et l'efficacité des travaux parlementaires; réclame que l'autorisation de toutes les visites***

officielles des délégations soit subordonnée à l'organisation à distance exclusivement des réunions préparatoires et des sessions d'information postérieures aux visites, et que seules les visites de délégations prévues au programme soient autorisées à partir de 2025;

Or. en

Amendement 86
Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. note que les frais de mission des députés et du personnel s'élèvent à 116 millions d'EUR dans le budget du Parlement; invite les organes du Parlement à se pencher sur les pratiques relatives aux missions et demande la révision de la réglementation et des pratiques relatives aux missions dans le but global d'en réduire le nombre ainsi que le coût financier et environnemental qui en découle; demande, dans ce contexte, que les députés et le personnel limitent le recours aux vols en classe «affaire» et le recours à l'avion lorsque le voyage en train est réalisable;	22. note que les frais de mission des députés et du personnel s'élèvent à 116 millions d'EUR dans le budget du Parlement; invite les organes du Parlement à se pencher sur les pratiques relatives aux missions et demande la révision de la réglementation et des pratiques relatives aux missions dans le but global d'en réduire le nombre ainsi que le coût financier et environnemental qui en découle; demande, dans ce contexte, que les députés et le personnel limitent le recours aux vols en classe «affaire» et le recours à l'avion lorsque le voyage en train est réalisable; ***souligne qu'un siège unique pour le Parlement permettrait de réduire considérablement le nombre de missions ainsi que le coût financier et environnemental qui en découle;***

Or. en

Amendement 87
Jens Geier, René Repasi, Matthias Ecke, Matjaž Nemec, Rasmus Andresen, Nils Ušakovs, Ignazio Roberto Marino

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. prend acte du fait que l'article 44, paragraphe 2, des mesures d'application du statut des députés au Parlement européen prévoit la possibilité de financer les coûts supplémentaires liés à la dotation d'assistance parlementaire au moyen d'un virement de crédits depuis leur indemnité de frais généraux; invite l'administration du Parlement à prendre les mesures nécessaires pour permettre aux députés qui le souhaitent d'utiliser leur indemnité de frais généraux pour couvrir les frais des missions d'assistants parlementaires accrédités; souligne que cette mesure permettrait de faire face à la hausse des coûts des bureaux des députés tout en n'ayant aucune incidence sur le budget;

Or. en

Amendement 88
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. observe que le budget du Parlement européen devrait être déterminé sur des bases réalistes, conformément aux principes de discipline budgétaire et de bonne gestion financière; souligne qu'il est essentiel de veiller à ce que la prudence et la sécurité financières restent des priorités absolues tout en garantissant que ces mesures n'entravent pas l'efficience, l'efficacité et la capacité opérationnelle de l'institution et n'empêche pas son personnel essentiel de s'acquitter de ses missions;

Or. en

Amendement 89
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. rappelle qu'en avril dernier, lors de la conciliation entre le Bureau et la commission des budgets sur l'avant-projet d'état prévisionnel du Parlement européen pour 2025, le secrétaire général s'était engagé à entamer des discussions avec les organes directeurs compétents avant la fin de 2024 à propos de la possibilité d'autoriser les APA, dans certaines conditions, à accompagner les députés au Parlement européen lors des délégations et des missions officielles; ***déplore qu'aucun progrès n'ait eu lieu jusqu'à présent; invite le secrétaire général à poursuivre son action et à œuvrer à la définition d'une solution à présenter dans les meilleurs délais aux organes compétents***;	23. rappelle ***que la Conférence des présidents et le Bureau ont systématiquement maintenu leur position, qui interdit aux APA de participer aux missions officielles des délégations et des commissions du Parlement, lors de l'adoption des programmes semestriels des déplacements des délégations interparlementaires et des commissions en dehors des trois lieux de travail; observe*** qu'en avril dernier, lors de la conciliation entre le Bureau et la commission des budgets sur l'avant-projet d'état prévisionnel du Parlement européen pour 2025, le secrétaire général s'était engagé à entamer des discussions avec les organes directeurs compétents avant la fin de 2024 à propos de la possibilité d'autoriser les APA, dans certaines conditions, à accompagner les députés au Parlement européen lors des délégations et des missions officielles; ***prend toutefois acte des réponses du secrétaire général à la résolution relative à l'état prévisionnel du Parlement en 2024, qui souligne que l'élargissement des missions aux APA augmenterait la complexité logistique, aurait un impact sur les exigences de formation et d'assurance et serait contraire aux objectifs du Parlement en matière d'environnement car il augmenterait l'empreinte carbone des missions***;

Or. en

Amendement 90
Nils Ušakovs, Jean-Marc Germain, Sandra Gómez López, Jens Geier, Giuseppe Lupo,

Carla Tavares, Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. rappelle qu'en avril dernier, lors de la conciliation entre le Bureau et la commission des budgets sur l'avant-projet d'état prévisionnel du Parlement européen pour 2025, le secrétaire général s'était engagé à entamer des discussions avec les organes directeurs compétents avant la fin de 2024 à propos de la possibilité d'autoriser les APA, dans certaines conditions, à accompagner les députés au Parlement européen lors des délégations et des missions officielles; déplore qu'aucun progrès n'ait eu lieu jusqu'à présent; invite le secrétaire général à poursuivre son action et à œuvrer à la définition d'une solution à présenter dans les meilleurs délais aux organes compétents;	23. rappelle ***que, depuis 2018, le Parlement a systématiquement voté en plénière la demande d'examen de la levée de l'interdiction générale de la participation des APA aux délégations et missions officielles et déplore que ces demandes n'aient pas été prises en considération, ce qui soulève de graves préoccupations quant au fait que la position officielle du Parlement européen n'est pas respectée; rappelle*** qu'en avril dernier, lors de la conciliation entre le Bureau et la commission des budgets sur l'avant-projet d'état prévisionnel du Parlement européen pour 2025, le secrétaire général s'était engagé à entamer des discussions avec les organes directeurs compétents avant la fin de 2024 à propos de la possibilité d'autoriser les APA, dans certaines conditions, à accompagner les députés au Parlement européen lors des délégations et des missions officielles; déplore qu'aucun progrès n'ait eu lieu jusqu'à présent; invite le secrétaire général à poursuivre son action et à œuvrer à la définition d'une solution à présenter dans les meilleurs délais aux organes compétents;

Or. en

Amendement 91
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. observe que la décision du Bureau sur les règles applicables aux missions des

commissions en dehors des trois lieux de travail, telle que modifiée en novembre 2011, à la suite des discussions des groupes politiques à la Conférence des présidents, en avril 2011, et au Bureau, en novembre 2011, interdit actuellement aux APA d'accompagner les députés dans les missions officielles des commissions et des délégations du Parlement; note que le fait de permettre aux APA de participer à des missions du Parlement de manière non officielle fait courir au Parlement un risque pour sa réputation et pose des problèmes spécifiques en ce qui concerne leur couverture d'assurance; rappelle que les députés européens sont déjà accompagnés de représentants des groupes politiques lors de ces missions;

Or. en

Amendement 92
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. salue les travaux du comité des APA, qui représente quelque 2 000 assistants parlementaires (APA), dont les travaux sont essentiels au bon déroulement des activités quotidiennes des députés; prend acte du montant de 10 000 EUR affecté au comité des APA pour qu'il joue son rôle et qu'il dispose de moyens suffisants pour soutenir efficacement et représenter comme il se doit les APA;

Or. en

Amendement 93
Tamás Deutsch, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. demande à l'institution de s'abstenir de promouvoir, de diffuser et de soutenir l'idéologie du genre et l'idéologie woke et l'appelle à observer le traité et ses dispositions ainsi qu'à respecter les identités nationales des États membres, inhérentes à leurs structures fondamentales, à leur histoire, à leur religion et à leurs traditions;

Or. en

Amendement 94
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. souligne que le Parlement se doit d'être exemplaire en ce qui concerne les politiques qu'il défend et promeut, notamment dans le domaine de la transition numérique et écologique, de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la transparence;

Or. en

Amendement 95
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 24 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 ter. rappelle qu'au titre du traité sur l'Union européenne, l'Union et ses institutions promeuvent la solidarité et

l'égalité entre les femmes et les hommes;

Or. en

Amendement 96
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 24 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 quater. rappelle qu'au titre du traité sur l'Union européenne, l'Union et ses institutions ont pour but de promouvoir la paix, les valeurs de l'Union et le bien-être de ses peuples, de préserver la paix, de prévenir les conflits et de renforcer la sécurité internationale;

Or. en

Amendement 97
Tamás Deutsch, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 24 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 quinquies. invite l'institution à s'engager pleinement et à mettre tout en œuvre, en s'aidant de tous les moyens dont elle dispose, pour promouvoir la paix et mettre fin à la guerre en Ukraine dès que possible, ainsi que pour préserver la paix et renforcer la sécurité européenne;

Or. en

Amendement 98
Tamás Deutsch

Proposition de résolution

Paragraphe 24 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 sexies. invite l'institution à respecter l'égalité des États membres en toute circonstance, à traiter tous les États membres sur un pied d'égalité et à respecter leur souveraineté et leur identité nationale, inhérente à leurs structures fondamentales politiques et constitutionnelles, y compris en ce qui concerne l'autonomie locale et régionale;

Or. en

Amendement 99
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. arrête l'état prévisionnel pour l'exercice 2026;	***supprimé***

Or. en

Amendement 100
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. ***arrête*** l'état prévisionnel pour l'exercice 2026;	25. ***prend acte de*** l'état prévisionnel pour l'exercice 2026;

Or. en

Amendement 101
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. rejette le financement de la ligne budgétaire consacrée aux programmes de renforcement des capacités pour les parlements de pays tiers, le programme pour jeunes responsables européens de pays tiers et les invitations de multiplicateurs d'opinion de pays tiers; estime qu'il s'agit d'une ingérence injustifiée et d'une dépense inutile qui ne relève pas du mandat du Parlement européen; souligne que les deniers publics sont utilisés pour des activités idéologiques ayant une valeur ajoutée très limitée alors que les citoyens européens attendent une gestion rigoureuse et responsable des ressources budgétaires; rappelle que le Parlement européen devrait s'attacher à ses activités législatives de base et non au financement de programmes qui n'ont pas d'impact tangible sur les Européens;

Or. en

Amendement 102
Ignazio Roberto Marino
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. espère que les demandes adoptées en plénière seront appliquées en première priorité;

Or. en

Amendement 103

Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 25 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 ter. rejette le financement de l'organisation et de l'accueil de visiteurs dans le cadre du programme EUVP et le condamne car il s'agit d'une tactique de manipulation institutionnelle visant à encourager un récit biaisé et unilatéral en faveur de l'intégration supranationale, aux dépens de la souveraineté nationale, de la démocratie et du pluralisme; condamne avec force l'utilisation des deniers publics pour financer des «multiplicateurs d'opinion», stratégie qui fausse le débat public, oriente artificiellement le discours politique et marginalise les perspectives alternatives; rejette le détournement de l'argent des contribuables pour alimenter un système qui n'encourage qu'une vision de l'Europe fondée sur des idéologies; demande la suppression immédiate de ces fonds car ils sont contraires aux principes de neutralité, d'objectivité et de respect de la diversité démocratique;

Or. en